

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### ODDO BHF Exklusiv: Polaris Dynamic (CR-EUR)

Cette catégorie de parts est gérée par ODDO BHF Asset Management Lux.

ISIN : LU1849528234

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Polaris Dynamic est un compartiment d'ODDO BHF Exklusiv. Le compartiment investit activement dans des actions du monde entier. La part des actions varie entre 70 et 100 %. Jusqu'à 10 % du portefeuille-titres peuvent être investis dans des parts de fonds de placement et d'ETF. Dans le cadre de la gestion du compartiment, il est également possible de recourir à des instruments financiers à terme. Le gérant du Fonds intègre les risques de durabilité dans son processus d'investissement en tenant compte des critères ESG (environnementaux et/ou sociaux et/ou de gouvernance) lors de la prise de décisions d'investissement. Les actifs dans lesquels le compartiment investit sont par conséquent soumis à des restrictions liées aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). La Société de Gestion observe les Principes pour l'investissement responsable des Nations unies (« UN PRI ») en ce qui concerne les questions environnementales, sociales et de gouvernance et les applique dans ses activités d'engagement, par exemple en exerçant ses droits de vote, en promouvant activement les droits des actionnaires et des créanciers et en dialoguant avec les émetteurs. Les émetteurs qui contreviennent de façon importante aux exigences du Pacte mondial des Nations unies sont exclus.

Les entreprises figurant dans l'indice MSCI ACWI (l'« Indice parent ») constituent l'univers d'investissement initial du compartiment, tant pour les actions que pour les obligations d'entreprises. En complément, le compartiment peut investir dans des entreprises ou des émetteurs des pays de l'OCDE affichant une capitalisation boursière ou un volume d'obligations émises d'au moins 100 millions d'euros. L'application d'un filtre ESG basé sur les données de MSCI ESG Research se traduit par l'exclusion d'au moins 20 % des sociétés reprises au sein de l'Indice parent. Le filtre ESG repose sur les trois évaluations suivantes réalisées par MSCI ESG Research :

1. Le score MSCI ESG évalue la sensibilité des entreprises aux risques et opportunités liés aux critères ESG sur une échelle allant de « CCC » (plus mauvaise note) à « AAA » (meilleure note). Il est basé sur les sous-scores pour chacun des trois critères (environnement, social et gouvernance), avec une échelle allant dans chaque cas de « 0 » (plus mauvaise note) à « 10 » (meilleure note). Le compartiment n'investit pas dans les entreprises ayant obtenu le score « CCC ». Aucun investissement n'est réalisé dans les entreprises ayant obtenu le score « B » dans le cas où leur sous-score MSCI ESG est inférieur à « 3 » dans les catégories environnement, social ou gouvernance. Le compartiment n'investit pas dans les émetteurs souverains affichant un score MSCI ESG de « CCC » ou « B ».

2. Les filtres MSCI Business Involvement fournissent une analyse de la génération de revenus pour les entreprises considérées dans des secteurs potentiellement critiques. Le compartiment n'investit pas dans les entreprises dont les activités impliquent des armes controversées (armes biochimiques, armes à sous-munitions, armes à laser aveuglantes, mines terrestres, etc.) ou qui réalisent une partie de leur chiffre d'affaires, supérieure à un niveau prédéterminé, dans la vente d'armes autres

que celles susmentionnées (armes nucléaires, conventionnelles et civiles), les jeux de hasard, la pornographie, le tabac, la production de charbon ou la production d'électricité à partir du charbon.

3. Le score MSCI ESG Controversies analyse les stratégies de gestion des entreprises et vérifie qu'elles se conforment aux normes et standards internationaux. Le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies est notamment contrôlé. Le compartiment n'investira pas dans les entreprises qui violent ces principes au regard du score MSCI ESG Controversies.

Les investissements directs du compartiment en emprunts ou titres souverains, le cas échéant, ne porteront pas sur les titres affichant un score insuffisant selon les critères de l'indice Freedom House. Toutefois, le score obtenu selon l'indice Freedom House n'est pas pris en compte pour les titres dans lesquels le fonds investit indirectement par le biais de fonds cibles (pas de transparence).

Au moins 90 % des émetteurs des titres en portefeuille sont évalués au regard de leur bilan ESG (à l'exception des investissements dans des fonds cibles et des instruments du marché monétaire). L'accent est placé sur les entreprises et les pays qui affichent de solides performances en matière de durabilité. L'objectif est que la note de durabilité moyenne des actifs du compartiment s'établisse à « A ».

L'ODDO BHF Exklusiv: Polaris Dynamic a pour objectif de générer une croissance du capital attrayante, pour une volatilité réduite, au travers de placements axés sur la valeur et de la mise en œuvre d'investissements plus durables que la moyenne.

Le compartiment fait l'objet d'une gestion active. Son indice de référence\* est composé du STOXX Europe 50 (NR)<sup>®</sup> (80 %), du MSCI USA<sup>®</sup> (10 %) et du JPM Euro Cash 1 M<sup>®</sup> (10 %) et constitue la base de la gestion interne des risques. Le compartiment ne le réplique pas à l'identique, mais vise à le surperformer, de sorte que d'importantes variations, tant à la hausse qu'à la baisse, sont possibles par rapport à l'indice de référence. C'est pourquoi la performance du compartiment peut s'écarter sensiblement de celle de l'indice de référence indiqué. Le gérant du Fonds dispose des pleins pouvoirs sur la composition des actifs du compartiment. Si le compartiment détiendra en règle générale des actifs qui sont des composantes de l'indice de référence, il peut investir dans ces composantes à des degrés divers et détenir également des actifs qui ne sont pas des composantes de l'indice de référence.

La devise du compartiment est l'euro.

Les revenus générés par la catégorie de parts (CR-EUR) ne sont pas distribués mais réinvestis dans le compartiment.

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour de bourse.

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de cinq ans.

## PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT



Le classement du fonds dans cette catégorie de risque repose sur ses données historiques et ne constitue donc pas une prévision pour l'avenir. Ce classement n'est pas garanti et peut varier au fil du temps. Un classement dans la catégorie 1 ne signifie pas que le fonds n'est soumis à aucun risque de fluctuation de valeur.

Le fonds est classé dans la catégorie de risque 5 dans la mesure où les données historiques reflètent des fluctuations de valeur moyennes annuelles comprises entre 10 et 15 %. De manière générale, des fluctuations de valeur importantes impliquent un risque de perte plus élevé, mais aussi un potentiel de plus-value plus important. Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur la classification, mais peuvent revêtir une certaine importance pour le fonds :

- **Risques de solvabilité** : Le fonds investit dans des obligations. Lorsque la solvabilité des émetteurs individuels diminue ou lorsque ceux-ci deviennent insolvables, la valeur de leurs obligations diminuera.
- **Risques de marché** : La performance des produits financiers, à savoir de leur cours ou leur valeur de marché, dépend notamment de la performance des marchés de capitaux, qui est elle-même conditionnée par la conjoncture économique mondiale et par les conditions économiques et politiques locales. Plus particulièrement sur une bourse de valeurs, la performance générale des cours peut également être influencée par des facteurs irrationnels, à l'image du sentiment, des opinions et des rumeurs.
- **Risques de change** : Le fonds investit une partie de ses capitaux en dehors de la zone euro. La valeur des devises dans lesquelles ces investissements sont effectués peut diminuer par rapport à celle de l'euro.
- **Risques résultant de l'utilisation d'instruments dérivés** : Les produits dérivés sont des contrats financiers à terme, qui reposent sur des valeurs mobilières sous-jacentes telles que des actions, des obligations, des taux d'intérêt, des indices et des matières premières, et qui dépendent de leur performance. Le fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture ou pour augmenter la valeur de ses actifs. Des gains, mais aussi des pertes, peuvent être générés en fonction de la performance des actifs sous-jacents.

Une description détaillée de l'ensemble des risques figure dans le prospectus du fonds à la section « Informations sur les risques ».

## FRAIS

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3 %
Frais de sortie	0 %

Ces chiffres sont les montants maximums susceptibles de vous être imputés.

### Frais encourus par le fonds en cours d'exercice :

Frais courants	1,68 %
----------------	--------

### Frais que le fonds peut être amené à supporter dans certaines circonstances :

Commission de performance annuelle	10 % du surcroît de performance par rapport à l'EONIA** plus 600 points de base, à la fin de chaque période de calcul. Au cours de l'exercice précédent, ces frais se sont montés à 1,72 %.
------------------------------------	---

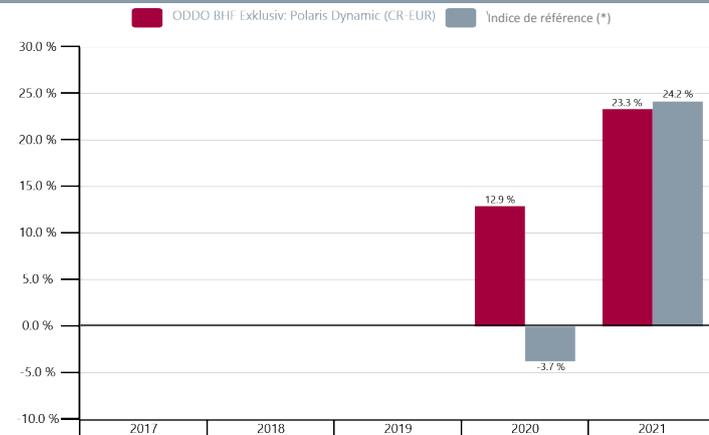
Les frais qui vous sont imputés financent la gestion et la garde du fonds ainsi que sa distribution et sa commercialisation. Ils réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

Les frais d'entrée et de sortie désignent dans chaque cas le montant maximum. Dans certains cas, il est possible que les montants que vous payerez soient inférieurs. Veuillez demander à votre conseiller ou distributeur de vous communiquer les montants qui vous sont applicables.

Les « frais courants » indiqués correspondent au montant prélevé lors du dernier exercice de la catégorie de parts, clôturé le 31 août 2021. Ces frais couvrent l'ensemble des frais et autres paiements du fonds (hors frais de transaction et commission de performance éventuelle) par rapport à l'actif du fonds. Les frais courants peuvent varier d'une année à l'autre.

Des informations détaillées concernant les frais sont disponibles dans le prospectus de vente du fonds.

## PERFORMANCES PASSÉES



Source : calculs internes

La catégorie ODDO BHF Exklusiv: Polaris Dynamic (CR-EUR) a été lancée le 3 décembre 2019.

Les performances passées ne constituent pas une garantie de l'évolution future du fonds.

Le calcul a été effectué dans la devise du fonds, à savoir l'euro. Le calcul a été réalisé après déduction de tous les frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée/de sortie.

Les distributions ou impôts ont été réinvestis.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Le compartiment « ODDO BHF Exklusiv: Polaris Dynamic » a été lancé sous le nom de « BHF TRUST Exklusiv: Dividendenorientiertes Value Portfolio » au sein du fonds à compartiments multiples « BHF TRUST Exklusiv: » le 8 octobre 2007 en vertu des dispositions de la partie II de la Loi de 2010, avant d'être soumis à celles de la partie I de cette loi et d'être renommé « BHF TRUST Exklusiv: BHF Value Leaders FT » à compter du 22 décembre 2014. Il a été renommé « ODDO BHF Exklusiv: Polaris Dynamic » le 1<sup>er</sup> février 2020.

Le dépositaire du fonds est CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

D'autres informations pratiques en français sur le fonds ainsi que le prospectus de vente, les rapports annuels et semestriels et les prix d'émission et de rachat actuels sont disponibles gratuitement sur notre site internet « [am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com) ».

La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur l'imposition de vos revenus personnels provenant du fonds.

La responsabilité d'ODDO BHF Asset Management Lux ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 février 2022.

Des précisions sur la politique de rémunération actuelle de la Société de Gestion sont disponibles sur internet à l'adresse [am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com). Elle inclut une description des méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices versés à des groupes d'employés spécifiques, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et bénéfices, ainsi que des informations sur l'intégration de la gestion des risques de durabilité dans la rémunération. Une version papier peut être gracieusement fournie par la Société sur demande.

\* STOXX Europe 50 (NR)<sup>®</sup> est une marque déposée de STOXX Limited. MSCI USA<sup>®</sup> est une marque déposée de MSCI Inc. JPM Euro Cash 1 M<sup>®</sup> est une marque déposée de JPMorgan Chase & Co.

\*\* L'EONIA a été remplacé par l'€STR plus 8,5 pb. Il s'agit du taux d'intérêt de remplacement et de l'équivalent économique de l'EONIA.